

auteur —, des périodes régulières¹, des antithèses², des procédés tels que l'homœotéleute et la parisose³. Tout cela n'est pas, à la vérité, manié avec une aisance parfaite⁴; mais c'est dans ce discours qu'Andocide est le plus orateur, au sens technique du terme. Dans les discours de 399 et de 391 la composition sera plus lâche, la phrase plus abandonnée et molle de contours: on verra s'accuser les défauts qui sont propres à Andocide, la prolixité, la diffusion, la monotonie des redites⁵ qui, par moments, rappelle — moins le suc et l'âpreté — la manière d'un Péguy. Le mouvement ne manque certes pas; mais l'orateur ignore l'art d'élaguer et ne sait pas s'arrêter à temps⁶: un réviseur le servirait parfois utilement rien qu'avec des ciseaux.

Andocide n'a pas ignoré qu'il existait un art oratoire: un Athénien de son rang et qui prétendait jouer un rôle politique ne pouvait négliger de s'en faire instruire; nous avons eu la preuve qu'il en avait quelque teinture. Mais, à la différence de tous les autres orateurs attiques, il ne s'est pas persuadé que c'était un métier de faire un discours, et les rhéteurs et professeurs d'éloquence n'ont pas eu tort de le malmener à ce sujet. Ce fut, il faut bien le dire, une chance pour ses discours d'être des documents d'une des époques les plus dramatiques et les plus passionnantes de l'histoire grecque. Car ses défauts de forme sont des plus apparents qui soient, et de ceux

1. P. ex. § 2: εἰ μὲν νομιζουσι κτέ.

2. Cf. §§ 8 et 9. Ce dernier paragraphe est, à cet égard, très bien venu. Voir aussi § 24: ἐμοῦ μὲν τὸ σῶμα ... ἡ δὲ γνώμη...

3. § 2.

4. Il y a quelque gaucherie dans le § 5: τὸ δ' ἰσχυρόν ... φέρειν, et, au § 12, la reprise αἴτια ... αἰτίας est vraiment malhabile.

5. Si languissantes, ou plutôt pesantes, que les critiques — Lipsius le fait justement observer — veulent quelquefois retrancher comme glose de scribe ce qui est bien de l'auteur lui-même.

6. P. ex. I, 142-3.